

La prise de compétence GEMAPI, une opportunité pour la biodiversité ?

Le regard du Parc naturel régional Scarpe-Escout



De multiples enjeux liés à l'eau : quelques constats

L'eau est omniprésente : notre histoire s'est construite autour de l'eau, nos paysages ont été façonnés par l'eau, nos activités sont liées à l'eau.

La plaine de la Scarpe et de l'Escaut : **un PNR, une zone humide d'intérêt national candidate au label RAMSAR, un château d'eau de la région.**

De l'eau qui nourrit, protège, régule ; de l'eau support de loisirs, d'activités économiques : **nous devons la préserver !**

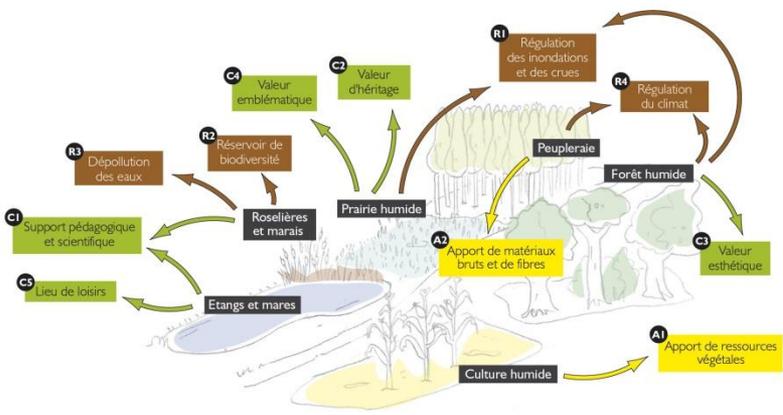
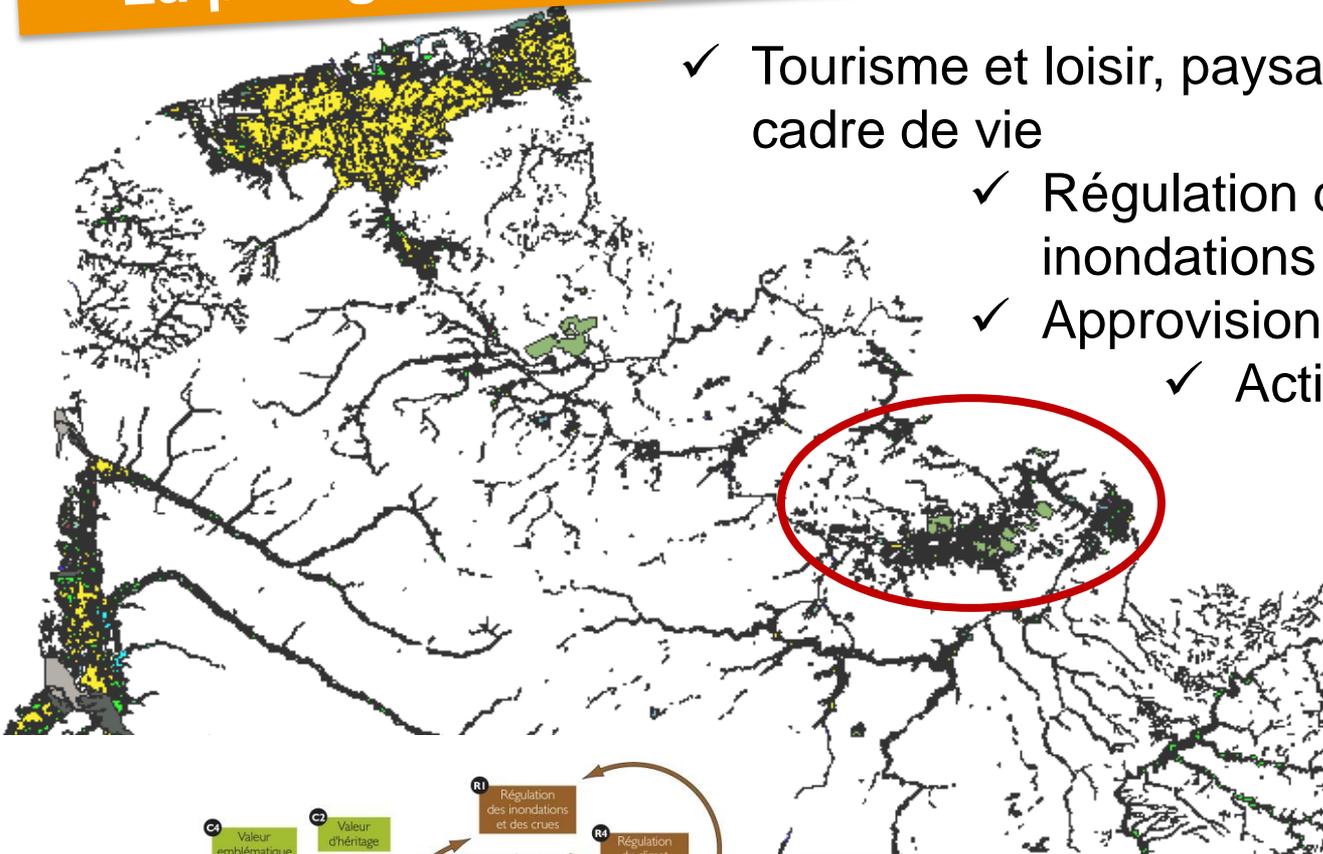
Les crues et orages récents, la sécheresse en cours nous rappellent que **nos activités doivent s'adapter aux événements climatiques.**

La mauvaise qualité des eaux de surface, la régression des zones humides, l'abandon de certains captages... témoignent de **l'impact de nos usages sur la ressource : nous devons les limiter !**

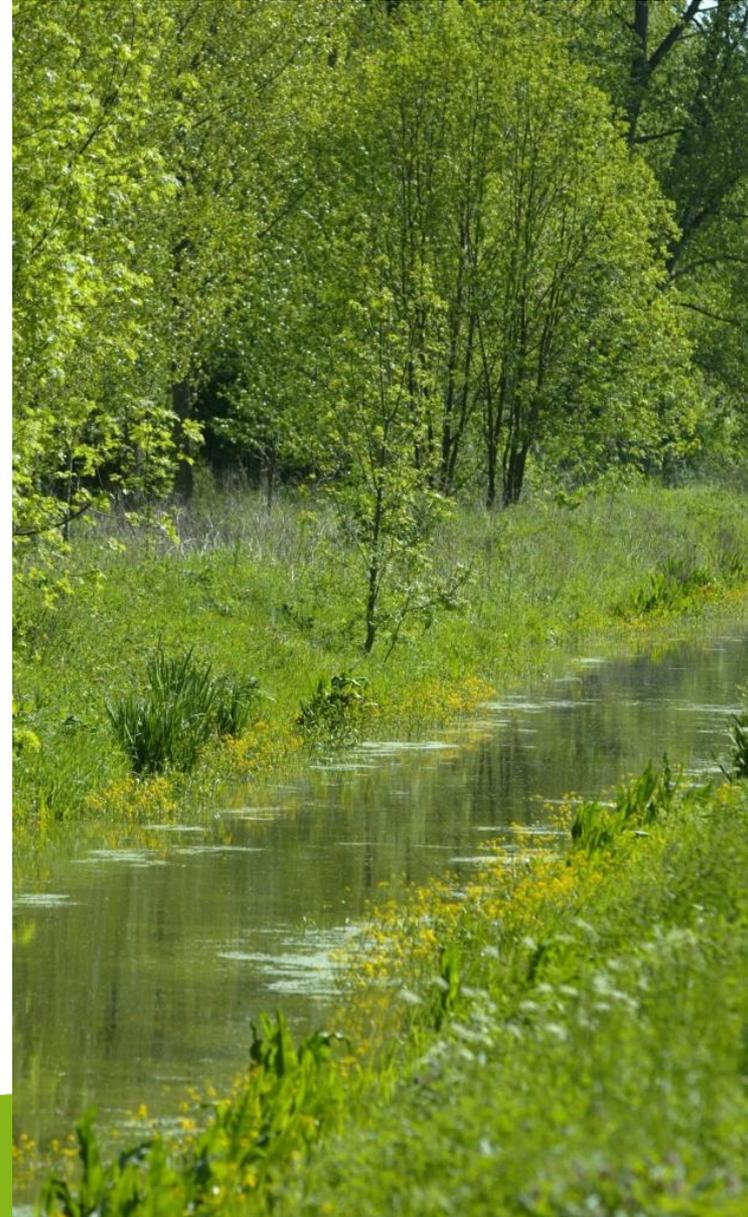


La plus grande zone humide intérieure de la région

- ✓ Tourisme et loisir, paysage, biodiversité et cadre de vie
- ✓ Régulation du climat et des inondations
- ✓ Approvisionnement en eau
- ✓ Activités économiques



La biodiversité en Scarpe-Escaut







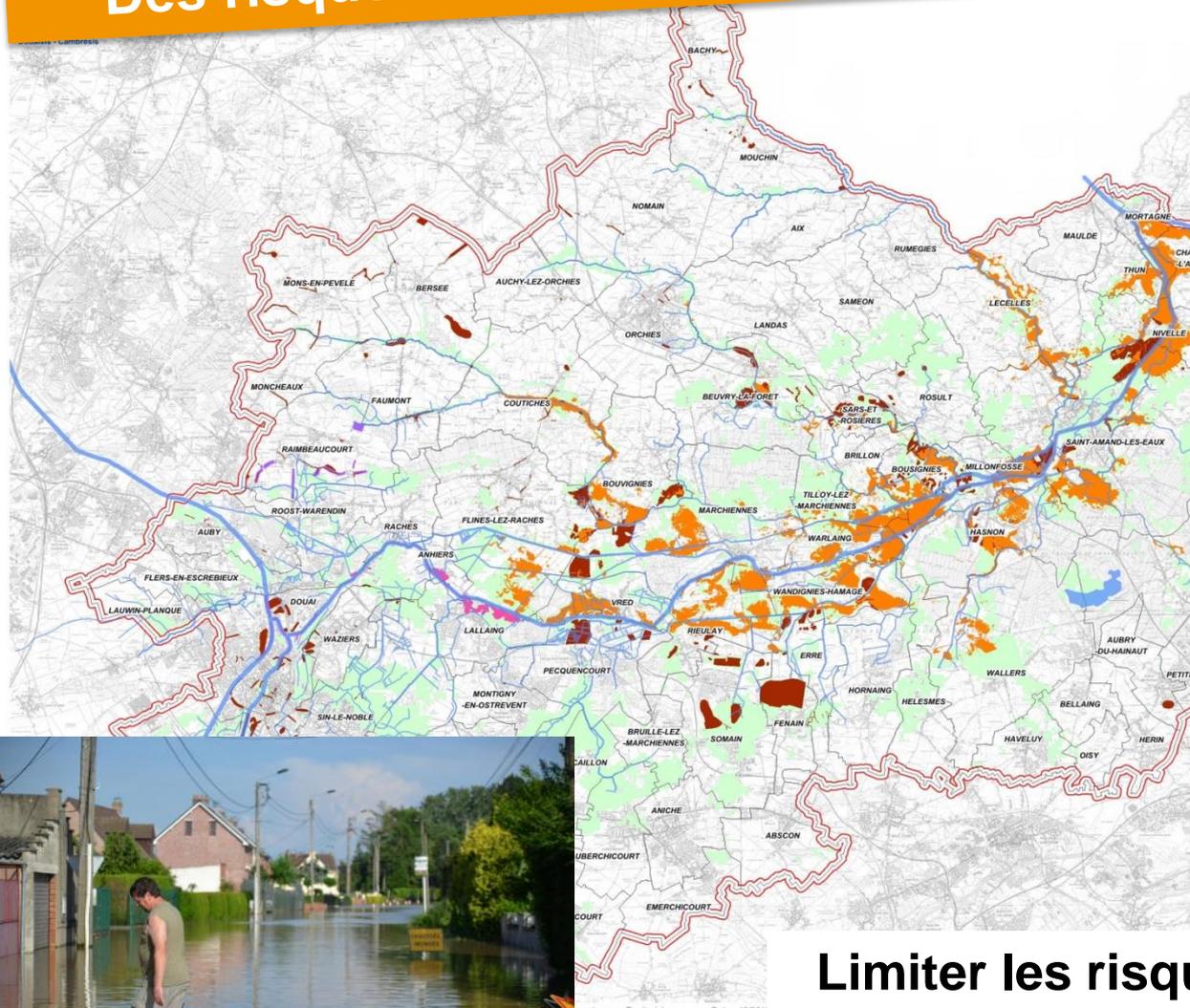
Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

Document annexe ↗

Liste des Espèces à enjeux ↘

Parc naturel transfrontalier
du Hainaut

Des risques d'inondation



Limiter les risques et donc les impacts économiques, écologiques, sanitaires

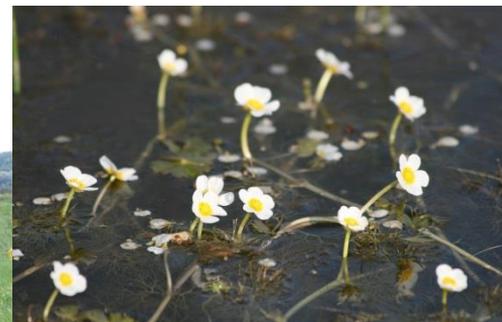
La GEMAPI : un levier pour le volet biodiversité de la charte ?

Planification territoriale

- Une charte de Parc
- Un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- Une stratégie locale de gestion des risques d'inondation
- Des documents d'objectifs Natura 2000, des schémas de trame écologique
- Des ScoT, PLUi, PLU...

Opérations concrètes

- Vers des structures GEMAPI ambitieuses
- Une Opération de reconquête de la qualité des eaux
- La gestion de 350 ha de zones humides
- La valorisation touristique de la Scarpe
- Un programme de maintien de l'agriculture en zones humides



Le Parc comme animateur de la GEMAPI – 2017-2018

Un contour de compétence affiné, des objectifs identifiés :

- ✓ 300 à 350 km de cours d'eau, 40 ouvrages, 40 ha de foncier.
- ✓ Des pistes pour aller plus loin.
- ✓ Une nécessité d'élaborer de plan de gestion cours d'eau / DIG.
- ✓ Des ouvrages hydrauliques à moderniser, des consignes à affiner.
- ✓ Des projets d'aménagements de lutte contre les inondations à réaliser.

Une marge de progression, une ambition à renforcer

- ✓ Coordination des gestionnaires d'ouvrages hydrauliques
- ✓ Restauration des milieux humides et aquatiques
- ✓ Enjeux ruissellement

Une implication locale, une organisation qui s'affine

Bassins versant Scarpe aval - petits bassins du bas escout

Scénario 1 :
- le SMAHVSBE avec évolution forte sur la gestion du milieu aquatique + coordination CAD
- ou nouvelle structure ex nihilo + coordination CAD

Scénario 2 :
- le SMAHVSBE sur son périmètre et ses compétences actuelles (PI)
- les EPCI sur leur territoire pour GEMA (CAVM, CAPH, CAD, CCCO, CCPC)

Scénario 3 :
Compétence GEMAPI exercée par les EPCI sur leur territoire

Bassin versant Sensée aval

Compétence GEMAPI exercée par les EPCI
Sur le territoire CAPH : conventionnement pour que compétence GEMAPI soit exercée par la CAD

Bassins versants Selle – Ecaillon – Naville – Riot de Calvigny/Vieil Escout - Denain - Haulchin :

Scénario 1 :
- une structure : le syndicat de la Selle sur son périmètre actuel
- les EPCI sur le reste du territoire : CAVM, CAPH, CCPS, CCPM, CAC

Scénario 2 :
- une structure Selle élargie avec fusion des syndicats de la Selle, Ecaillon et Naville sur leurs périmètres actuels
- la CCPM sur l'amont de l'Ecaillon
- la CAPH sur les BV Riot de Calvigny, Denain et Haulchin
- la CAC sur une partie du BV Riot de Calvigny

Scénario 3 :
- une structure Selle élargie avec fusion des Syndicats de la Selle, Ecaillon et Naville sur leurs périmètres actuels + les BV de Riot de Calvigny, Denain et Haulchin
- la CCPM sur l'amont de l'Ecaillon

Scénario 4 :
Création d'une structure unique pour tous les bassins-versants

Bassin versant Canal du Jard

Scénario 1 :
Compétence GEMAPI exercée par la CAVM
Territoire CAPH : conventionnement pour exercice compétence par la CAVM

Scénario 2 :
Bassin intégré à une nouvelle structure Scarpe aval

Scénario 3 :
Compétence GEMAPI exercée par CD59 (conventionnement) et/ou PNR (Amaury)

Bassins versants Rhônelle - Aunelle - Hogueau - La Rie - Grand Cavin Roleur et bassins versants rives gauche et droite de l'Escout :

A moyen terme : compétence GEMAPI exercée par CAVM et CCPM (sur le territoire CAPH, conventionnement pour que CAVM exerce GEMAPI)

A long terme : possibilité de la création d'une structure EPAGE pour l'ensemble des bassins à intégrer éventuellement à la structure voisine Selle/Ecaillon/Naville

Valenciennes métropole

Douaisis aggro

Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas Escaut

Pévèle Carembault

De la GEMAPI avant l'heure ? Mais avec quelle ambition ?

Historiquement : du MA dans le PI parfois du PI dans le MA, peu intégré

1999



Bassin de Bellaing - Wallers



Le Quennebray – Beuvry-La-Forêt

2001

2002



Tourbière de Marchiennes



Frayère – Pliche - Bouvignies

2003

La Puchoie - 1976



Vocation première = hydraulique

- ✓ Compétence historique SMAHVSBE
- ✓ 15 ha, 300 000 m³

Vocations secondaires

- ✓ Halieutique (étang fédéral)
- ✓ Ecologique : Bouscarle de Cetti, Bihoreau gris, Pipit spioncelle ...



Apports attendus de la GEMAPI

- ✓ Plan de gestion du site (Natura 2000 ?)
- ✓ Plan de gestion cours d'eau
- ✓ Gestion des ouvrages hydrau

Valenciennes Métropole : de la compétence historique à la GEMAPI

Les « tendances » récentes :

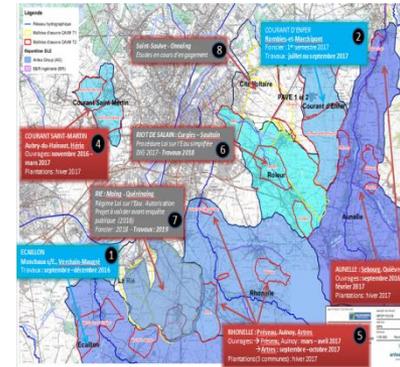
→ Rééquilibrage en faveur des milieux aquatiques

- Le PI comme clé d'entrée pour faire du MA : une culture de projets
- En cours d'élaboration : plan de restauration et d'entretien
- Une réelle volonté politique de contribuer aux objectifs de bon état



→ Montée en puissance sur le ruissellement

- Un technicien ruissellement depuis 2017
- Reprise en gestion des haies et fascines des AFR : campagne de restauration hiver 2017-2018
- Un programme ambitieux, une dynamique très positive avec les exploitants



→ Des dynamiques locales engagées

- Approche intégrée eaux pluviales urbaines / ruissellement / GEMAPI
- Enjeux de biodiversité dans les projets et la gestion des milieux



Le Bois de Saint-Landelin - 2006

Bois de Saint-Landelin

Réseau hydrographique



Vocation première = hydraulique

- ✓ Compétence historique VALM
- ✓ 41 ha, 288 000 m², 180 000 m³

Gestion = MA (Confiée au CEN)

- ✓ Plans de gestion 2014-2018 / 2019-2028
- ✓ Busard des roseaux, Gorgebleue à miroir, Vertigo moulinsiana
- ✓ Frênaie à Aegopode podagraire, habitat prioritaire (Directive HFF)

Apports attendus de la GEMAPI

- ✓ Plan de gestion cours d'eau
- ✓ Convention avec le CEN
- ✓ Levier pour un évolution politique foncière, évolution de la vision des ZEC...

Inconnue = impact inondations ?

Requalification de la Scarpe - 2016



Evaluation de l'efficacité des passes à poisson de la Scarpe, du Décours et de la Traitoire à Thun St Amand



Décours



Scarpe



Traitoire

Vocation première = tourisme

- ✓ Partenariat VNF – CAPH – SMAHVSBE

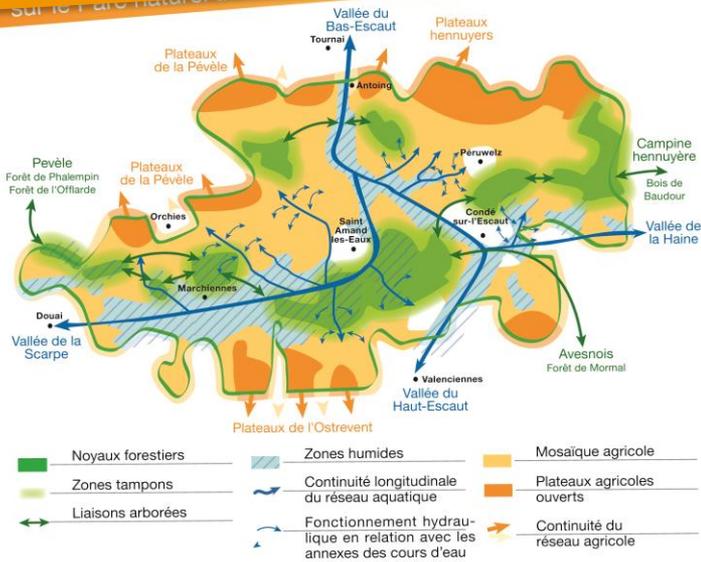
Continuité écologique

- ✓ 3 aménagements d'ouvrages
- ✓ 2 frayères

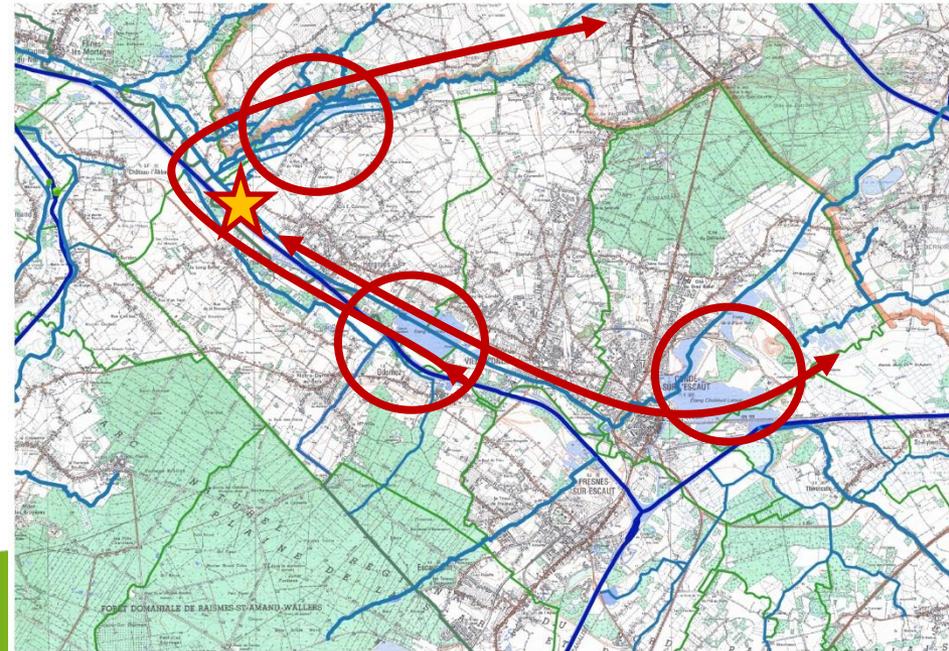
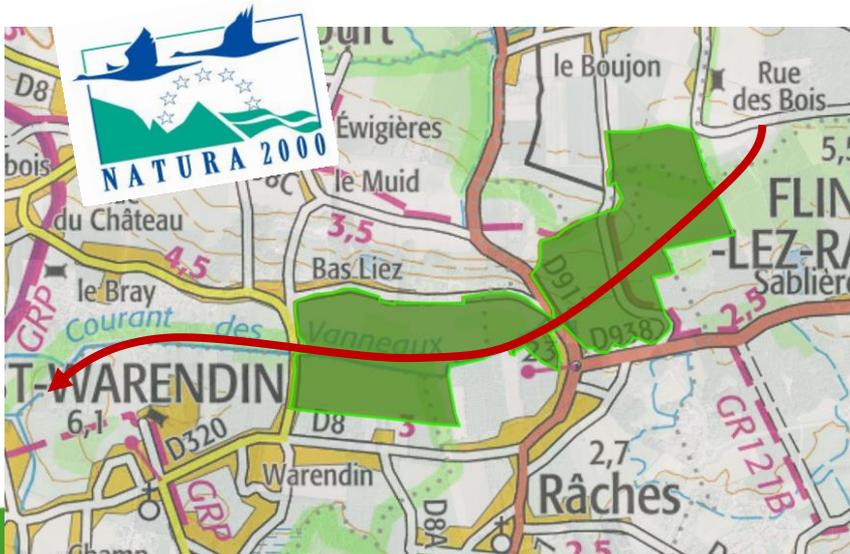
Apports attendus de la GEMAPI

- ✓ Plan de gestion cours d'eau
- ✓ Aménagements complémentaires

Un levier pour le volet biodiversité de la charte du Parc ?



- ✓ Gestion – restauration de cours d'eau = corridors
- ✓ Gestion des ouvrages = préservation des nappes de surface
- ✓ Gestion de sites = cœurs de biodiversité



L'Agrion de mercure



Découverte d'une population d'Agrion de mercure *Coenagrion mercuriale* en Scarpe-Escout !

Jean-Philippe Lejeune, à la recherche de l'*Orthétrum brun*

La localisation de cette population d'Agrion de mercure est surprenante : dans le Nord car l'espèce n'était connue jusqu'à présent que dans l'Ouest du Pas-de-Calais, et les populations hors Nord - Pas-de-Calais (Wallonie, Picardie) sont très éloignées...

Cette découverte aura un impact certain sur les actions environnementales locales (par exemple, elle appuiera la demande de classement RAMSAR du PNRSE), et ouvre des



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2017

Des zones humides pour la prévention des risques
de catastrophes

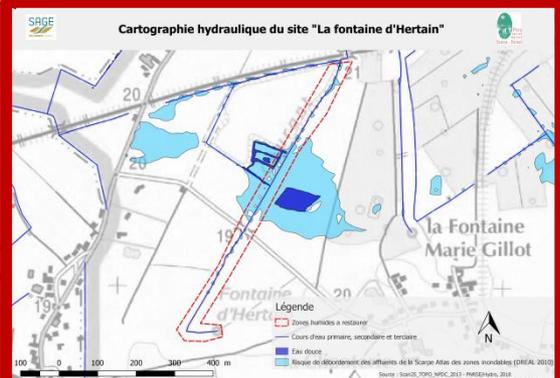
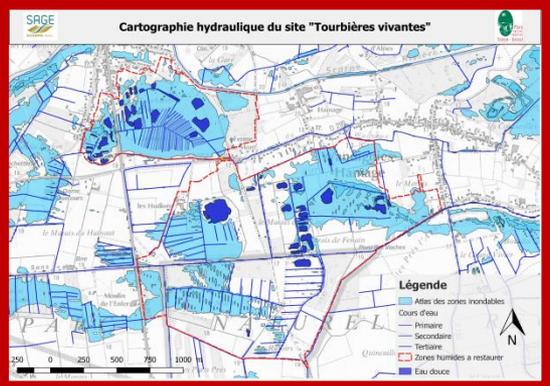
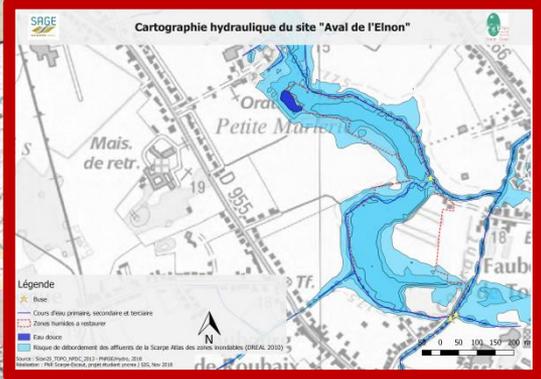
Gestion des berges du Courant du Cuyet pour favoriser la reproduction de certaines espèces rares de libellules

Un chantier de gestion des berges du Courant du Cuyet organisé ce samedi 11 février 2017.

A Saint-Amand-Les-Eaux, plusieurs bénévoles de la section Le Vanneau du Groupe Ornithologique et Naturalistes du Nord-Pas-de-Calais et des membres Parc naturel régional Scarpe-Escout sont intervenus pour



Un levier pour le SAGE Scarpe aval ?



vision
humides_a_restaurer
réservé2
pe_humide_Scarpe2
Scarpe - Escaut

Une évolution en marche mais tout reste à faire !

- ✓ Des gouvernances à confirmer
- ✓ Des équipes à conforter
- ✓ Des programmes d'action à construire
- ✓ Des budgets à définir
- ✓ Des incertitudes à lever
- ✓ Le rôle du Parc à (ré)affirmer !



Merci pour votre attention



Tanguet Lefort
PNR Scarpe-Escout
03.27.19.19.70
t.lefort@pnr-scarpe-escout.fr